

FRC. 2.15733

CORPS LÉGISLATIF.

DISCOURS

PRONONCÉ

Case
FRC
19441

PAR le Citoyen GRÉGOIRE,

Orateur de la Députation envoyée au Gouvernement par le CORPS LÉGISLATIF, le 3 frimaire an 10.

CITOYENS CONSULS,

LE tableau de la situation intérieure et extérieure de la République, communiqué au Corps législatif, lui a inspiré le plus vif intérêt et les plus douces espérances. Les succès qui ont couronné la sagesse du Gouvernement dans tout ce qu'il a pu réaliser, sont l'heureux présage de ceux qu'il obtiendra dans ce qu'il projette. Des négociations habilement dirigées ont

THE NEWBERRY
LIBRARY

atteint si rapidement leur terme, que la joie de la réussite s'est encore embellie par le plaisir de la surprise. Quel moment consolateur que celui où nos invincibles légions, rappelées dans leurs foyers, viennent y recueillir les effusions de la tendresse et de la reconnaissance ! La paix, qui fut toujours l'objet de vos desirs, arrive sur les ailes de la victoire qui vous fut toujours fidèle : à cette nouvelle, les deux Mondes ont tressailli. Échappée aux orages qui ont assiégé son berceau, aux malheurs qui ont tourmenté son enfance, douée de l'éclat, de la vigueur de la jeunesse, tranquille au dedans, respectée au dehors par des gouvernemens amis qu'elle respecte à son tour, la République fait son entrée solennelle dans l'Univers, et s'assied majestueusement au rang des premières puissances.

Treize ans de révolution ne sont donc pas perdus pour les amis de la liberté ! Ils vont recueillir l'héritage conquis par leurs efforts. Satisfaits d'avoir recouvré leurs droits, et pénétrés de leurs devoirs, également empressés à jouir des uns et à remplir les autres, à la fierté républicaine, ils sauront allier cette aménité qui signala toujours leur caractère, ces mœurs douces et hospitalières qui semblent être leur apanage. Puissent-ils désormais, dans les étreintes de l'amitié, oubliant les erreurs et les torts de quelques frères égarés, sous l'empire tutélaire des lois, désespérer par leur union les êtres qui seroient encore dévorés du besoin de haïr et de nuire !

Les Français, rassasiés de gloire, éprouvent la soif du bonheur. Heureusement sous leurs mains sont placés tous les élémens dont il se compose. Tandis que les arts consolateurs, les arts amis de la paix s'élèveront aux conceptions les plus hardies ; tandis que l'histoire classera les matériaux accumulés autour d'elle,

et remplira la tâche immense que le premier magistrat de la France lui a imposée, l'industrie et l'agriculture vivifieront toutes les parties du corps social.

Aux fureurs de la Ligue, aux délires de la Fronde, succéda un siècle illustré par les monumens du génie. Ainsi le caractère national, retrempe au milieu des tempêtes révolutionnaires, va développer son énergie et s'élaner vers tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, c'est-à-dire, tout ce qui est utile et juste; car le juste et l'utile seront désormais la mesure de l'estime; et l'opinion publique annullera tous les jugemens qui n'auront pas ce point d'appui.

Les nations, fatiguées de discordes sanglantes, détrompées des fausses idées de grandeur, éprouvant le besoin de s'aimer, de s'unir, étendent les unes vers les autres des mains fraternelles. Malheur à celle qui tenteroit de fonder sa prospérité sur le désastre des autres! Persuadées que le bonheur est solidaire entre elles, elles vont faire un échange d'amitié, de productions, de découvertes. Une longue privation et le besoin donneront plus d'activité à leurs communications respectives, à une époque où les haines nationales et religieuses amorties, font place à la tolérance; où les progrès de la civilisation, en rapprochant les peuples, leur ont donné un caractère plus homogène.

Telles sont, citoyens Consuls, les espérances inscrites au frontispice du siècle qui vient de s'ouvrir, et qui promet à l'Europe, à la France sur-tout, un avenir prospère et durable.

La sagesse et le courage du Gouvernement ont amené cet ordre de choses. Recevez, citoyens Consuls, les félicitations du Corps législatif, qui nous a chargés d'être auprès de vous ses interprètes.

Le Corps législatif, pénétré de la dignité et de l'im-

portance des fonctions dont il est investi, s'empressera de seconder les vues du Gouvernement pour conduire, par des lois sages, la République au plus haut degré de félicité. Ainsi les autorités premières de la République, toutes animées des mêmes sentimens et toujours unies, serviront de modèle aux autorités inférieures et à tous les citoyens; et tandis que la souveraineté nationale plane sur tous, les dépositaires de l'autorité qui existent par le Peuple et pour le Peuple, trouveront dans sa confiance et son amour la douce récompense de leurs travaux pour opérer son bonheur.

Nota. Les membres de cette députation étoient : Les citoyens Grégoire, Chairel, Faure, Challiot; Casenave, Tardy, Pelet, Dumas, Pigeon, Bazoche, Renaud, Combes - Dounous, Moulan, Saint-Pierre - Lesperet, Barot, Berenbroeck, Appert, Drulhe, Dubourg, Saint-Martin, Crochon, Lagrange, Delzons, Boreau-Lajenadie.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Frimaire an 10.